



# BPJEPS AAN

Activités Aquatiques et de la Natation

## LA FORMATION EN BREF

Elle permet d'obtenir le titre de maître nageur sauveteur / éducateur sportif des activités aquatiques. Ce diplôme s'adresse aux personnes désirant encadrer les activités de la natation ainsi que les autres activités aquatiques (bébé-nageur, aquagym, water-polo...).

## LE MÉTIER :

Le maître nageur sauveteur a deux grandes missions. D'une part, il veille à la sécurité de la zone de baignade avec les sauveteurs aquatiques sous sa responsabilité. D'autre part, il enseigne l'apprentissage de la nage et encadre les activités aquatiques. Il intervient auprès de tous les publics, dans une logique d'initiation et de découverte mais également de perfectionnement.

### MODALITÉS D'ADMISSION :

- Avoir 18 ans révolus à l'entrée en formation
- Etre titulaire du PSE 1 et du BNSSA
- Envoyer un dossier de candidature
- Obtenir les Tests d'Exigences Préalables
- Réussir le bilan de sélection UCPA

### FINANCEMENTS :

- Financement région
- Pôle emploi
- Compte Personnel de Formation
- Financement individuel : 6820€

**Date de rentrée**

Octobre 2020

**Durée de la formation**

11 mois

**Lieu de formation**

Centre aquatiques  
les vagues(69)

**Bilan de sélection**

à venir



380 formés  
depuis 2000

Contact : 04.72.78.78.20 ou [lpitance@ucpa.asso.fr](mailto:lpitance@ucpa.asso.fr)

[www.ucpa-formation.com](http://www.ucpa-formation.com)



70% de  
recommandation